

doc
CA1
EA
94F67
EXF

Department of
Foreign Affairs and
International Trade

Ministère des
Affaires étrangères et
du Commerce international

Foreign Service Le Service Service extérieur



Canada

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

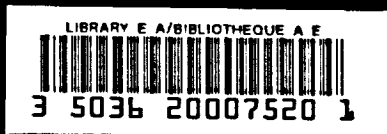
OCT 13 1994

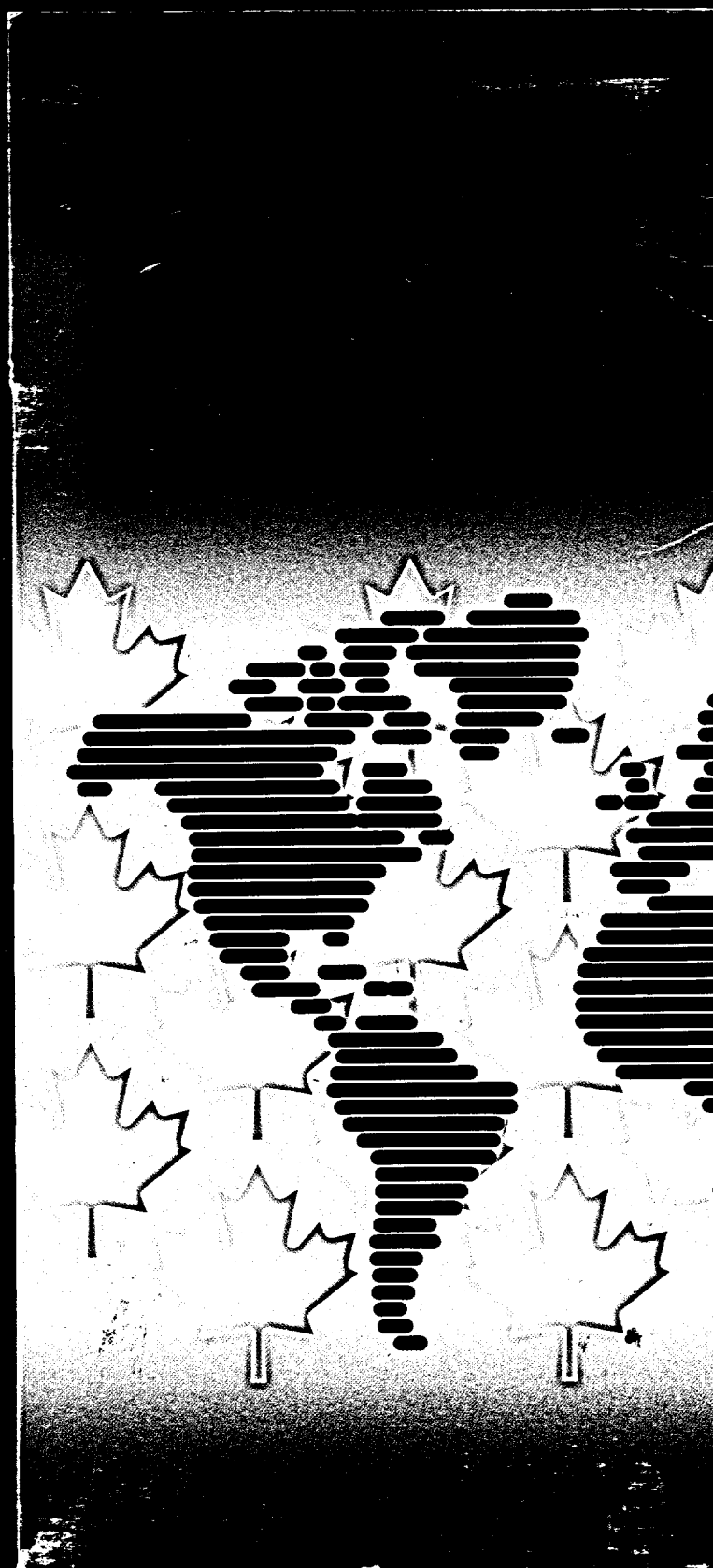
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

43-240-614 / 43-241-615. 62574330

b2574329(E)

b2574330(F)





Le Service extérieur

Le Service extérieur s'applique à servir les Canadiens et les Canadiennes et à promouvoir les intérêts du Canada tout aussi bien au pays qu'à l'étranger. Il est constamment à la recherche de personnes dynamiques à l'esprit novateur et au jugement sûr, dotées d'une excellente faculté d'adaptation et d'une grande capacité d'analyse. Vous avez le goût d'entreprendre une carrière exigeante, où vous devrez invariablement relever des défis et mettre vos aptitudes tant professionnelles que personnelles à l'épreuve? Vous croyez satisfaire aux critères d'admission? Alors, vous vous devez de poser votre candidature à un poste au sein du Service extérieur du Canada.

SON MANDAT

Le Service extérieur conseille le gouvernement canadien sur les questions de politique étrangère, et il agit au nom du Canada dans le monde. Ses activités à l'administration centrale, à Ottawa, et dans les missions du Canada à l'étranger, sont fort diversifiées. Il prépare ainsi des analyses et des rapports sur des sujets de nature économique et politique. Il fait la promotion des intérêts économiques, commerciaux et financiers du Canada. Il participe aux négociations internationales. Il voit à la gestion de programmes touchant tantôt l'administration, le personnel, les finances et le matériel, tantôt l'immigration. Il s'occupe d'affaires publiques. Il vient en aide aux Canadiens et aux Canadiennes qui voyagent, étudient ou travaillent à l'étranger.



LA ROTATION DES POSTES, AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

L'agent et l'agente du Service extérieur souscrivent au principe de la rotation des postes, et ils sont donc appelés à exercer leurs fonctions tout aussi bien à Ottawa que dans les missions du Canada à l'étranger. Certains d'entre eux passent de la moitié aux deux tiers de leur vie professionnelle à travailler et à vivre à l'étranger. Et, si la perspective de se déplacer d'une affectation à l'autre semble, aux yeux de bien des gens, stimulante et séduisante, la réalité peut s'avérer tout autre, et devenir une grande source de stress tout autant pour les agents eux-mêmes que pour les membres de leur famille. La souplesse et l'adaptabilité apparaissent dès lors comme des qualités essentielles pour faire face à de tels changements de milieu de travail et d'environnement, et aux frustrations et chocs culturels qu'ils risquent d'engendrer.

LE CHEMINEMENT DE CARRIÈRE

Les nouvelles recrues s'installent d'abord à Ottawa, où elles suivront des cours et participeront à des stages de formation en milieu de travail. Ces programmes de formation, qui diffèrent selon la profession envisagée, durent de un à quatre ans. Les recrues apprennent alors, si besoin est, l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada, tout en suivant un tronc commun de cours offerts par l'Institut canadien du service extérieur. Elles doivent parfois aussi se familiariser, dans le cadre d'un programme de formation préalable à l'affectation, avec les langues étrangères pertinentes. La première affectation à l'étranger durera, pour sa part, de deux à quatre années, au terme desquelles, le plus souvent, les agents rentreront à Ottawa ou seront mutés à un autre poste à l'étranger.

Les nouveaux employés de la fonction publique sont soumis à une période probatoire d'un an. Par la suite, les promotions sont accordées en fonction des évaluations annuelles du rendement, du nombre d'années de service accumulées à chaque échelon et des ouvertures de poste au niveau supérieur. Les agents ont, à chaque échelon, la possibilité d'élargir le champ de leur expérience et d'accroître leurs compétences.

LES RÉPERCUSSIONS SUR LA FAMILLE

La rotation des postes au sein du Service extérieur fait que les agents ont parfois l'impression de vivre sur des montagnes russes, avec les hauts et les bas que suscitent les réadaptations successives inhérentes au cycle des affectations à l'étranger et des retours au Canada. À l'étranger, ils doivent parfois, pour des raisons de politique ou de sécurité, limiter leurs déplacements. Dans les boutiques ou au marché, ils ne trouvent souvent que des produits qu'ils connaissent mal. Ils sont loin de leurs parents et amis. Sans compter que, aussi saugrenu que cela puisse paraître pour quiconque n'a jamais vécu l'expérience personnellement, ils ont à revivre, à chaque retour au Canada, un certain choc culturel. Les personnes qui aspirent à devenir agents du Service extérieur sont donc bien avisées de considérer sérieusement toutes les répercussions que cette vie nomade risque d'avoir sur leur famille — l'éducation des enfants, les perspectives d'emploi du conjoint ou de la conjointe et le bien-être général des membres de la famille, notamment.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Les agents du Service extérieur qui ont des enfants sont appelés à prendre nombre de décisions quant à l'éducation de leurs jeunes. Étant donné que les régimes pédagogiques varient d'un pays à l'autre, il ne leur sera pas toujours possible d'assurer la continuité de l'enseignement reçu, tant sur le plan des matières que sur celui des méthodes. La plupart des enfants de diplomates canadiens en poste à l'étranger fréquentent des écoles britanniques, américaines ou françaises.

Les familles qui partent pour l'étranger ou qui rentrent au Canada ont par ailleurs un conseiller en éducation à leur disposition. Il est en mesure de les conseiller et de les aider à trouver, quel que soit le lieu d'affectation, l'école la mieux adaptée aux besoins particuliers de leurs enfants.

LES PERSPECTIVES D'EMPLOI POUR LES CONJOINTS

Les conjoints n'arrivent habituellement pas à occuper un emploi permanent à l'étranger. Dans nombre de pays, malgré l'abolition des obstacles d'ordre institutionnel, ils auront du mal à se trouver un emploi à cause des restrictions de nature linguistique et économique qui entourent le recrutement de travailleurs étrangers. Certains obtiennent un emploi dans un organisme international, dans une ambassade ou dans une école internationale. D'autres travaillent comme bénévoles ou suivent des cours reliés à leurs activités professionnelles ou à leurs intérêts personnels. D'autres encore, qui ont des talents d'entrepreneur et qui possèdent des compétences « transportables », choisissent de travailler à leur compte.

À l'administration centrale, à Ottawa, les conjoints peuvent par ailleurs faire appel à un

conseiller en placement. Il est en mesure de leur donner des conseils quant aux perspectives d'emploi à l'étranger et, à leur retour à Ottawa, de les aider à tirer parti des meilleures techniques de recherche d'emploi.

LES TRAITEMENTS ET AVANTAGES SOCIAUX

Le traitement annuel initial d'un agent du Service extérieur (FS-1) s'établit à 32 945 \$. Le gouvernement canadien a en outre mis en place, à l'intention de tous ses employés et de leur famille, des régimes de soins de santé, de soins dentaires et de pension de retraite.

Lorsqu'ils sont en poste à l'étranger, les agents du Service extérieur reçoivent, au-delà de leur traitement habituel, une indemnité de service à l'étranger, de même qu'une indemnité de vie chère ou de difficultés, s'il y a lieu. Ils bénéficient d'un congé annuel plus long, et certains frais de déplacement leur sont remboursés. Une allocation de déménagement leur est accordée pour le transport de leurs effets personnels. Ils peuvent, dans la plupart des lieux d'affectation à l'étranger, habiter, moyennant le paiement d'un loyer, dans un logement qui a été loué et meublé par le gouvernement canadien. Le gouvernement assume enfin la plupart des frais de scolarité des enfants d'agents en poste à l'étranger, et il s'efforce de fournir à ces agents et à leur famille des soins de santé d'une qualité équivalente à ceux qu'ils recevraient au Canada.

LES CHAMPS D'ACTIVITÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR

Les agents du Service extérieur oeuvrent dans les divers champs d'activité suivants, qui sont décrits en détail dans les encarts annexés au présent document :

- la gestion et les affaires consulaires;
- le Service des délégués commerciaux;
- les affaires politiques et économiques;
- le Service international — Citoyenneté et immigration.

Les deux autres encarts indiquent pour leur part, dans le détail, comment obtenir de plus amples renseignements sur ces champs d'activité et sur le Programme d'équité en matière d'emploi du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Ils ont respectivement pour titre :

- Un Service extérieur où règne la diversité;
- Pour en savoir davantage...

La gestion et les affaires consulaires

Les agents affectés à la gestion et aux affaires consulaires sont responsables de l'exécution des programmes touchant l'administration, le personnel, les finances et le matériel, ainsi que des programmes consulaires. Ils doivent posséder un jugement sûr, beaucoup d'entregent et un sens aigu des affaires financières.

Les activités que mène le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international tant à l'étranger qu'au pays posent un défi de gestion d'une incroyable ampleur. Oeuvrant dans plus de 80 pays, le ministère gère un portefeuille immobilier qui comporte des centaines de propriétés et il emploie, dans ses missions à l'étranger, des milliers de personnes recrutées sur place. Plusieurs de ces missions sont situées dans des pays où il lui est plus difficile de mener ses activités. Au nombre des facteurs qui tendent à compliquer son travail, figurent les pratiques commerciales et publiques locales qui sont trop différentes de celles qui ont cours au Canada, les transactions financières qui exigent le recours à de multiples taux de change et les réseaux téléphoniques qui tombent régulièrement en panne.

La prestation de services consulaires aux Canadiens et aux Canadiennes en difficulté à l'étranger demeure, par ailleurs, l'une des sphères d'activité où le ministère est le plus visible. Et, compte tenu du nombre croissant de nos concitoyens et concitoyennes qui voyagent, étudient et travaillent à l'étranger, la demande pour de tels services ne cesse d'augmenter.



Parmi les affectations relevant de ce champ d'activité à l'administration centrale, figurent :

- un conseiller adjoint du Bureau de l'administration régionale (Asie et Pacifique) : le titulaire de ce poste participe à la gestion des ressources nécessaires au fonctionnement des missions du ministère dans cette région;
- un surveillant (Programme des consuls honoraires) : le Canada nomme des consuls honoraires dans les pays les plus fréquentés par les touristes canadiens; le titulaire de ce poste voit à ce que le soin de représenter le Canada soit confié à des personnes compétentes, tout en veillant à ce que le programme soit exécuté de façon satisfaisante.

Au nombre des tâches courantes qu'assume une mission diplomatique canadienne dans ce champ d'activité, figurent :

- prendre les dispositions nécessaires en vue de la visite d'un ministre;
- prendre les mesures nécessaires en vue de l'évacuation médicale d'un blessé canadien;
- effectuer une étude des salaires payés sur le marché du travail local, afin de déterminer le montant de la rémunération à accorder au personnel recruté sur place;
- voir à la gestion des affaires financières de la mission;
- recruter sur place du personnel compétent pour collaborer à l'exécution d'une vaste gamme de programmes.

Canada

Le Service des délégués commerciaux

Le commerce international est un secteur de plus en plus complexe, qui n'a de cesse d'évoluer au fur et à mesure que la concurrence s'intensifie. Et les délégués commerciaux sont chargés de promouvoir les intérêts commerciaux et économiques du Canada dans ce contexte mondial stimulant. Ils s'occupent ainsi de repérer et de développer des marchés pour les exportations canadiennes, tout en travaillant à l'élaboration des politiques commerciales du Canada et au maintien de relations commerciales qui contribueront à protéger et à faire mieux valoir les intérêts de notre pays sur la scène internationale.

Les délégués commerciaux suivent de très près l'évolution de la conjoncture commerciale mondiale, et ils mettent leurs compétences au service des entreprises canadiennes. Ils aident ainsi ces entreprises à atteindre les objectifs de mise en marché qu'elles se sont fixées pour l'étranger, à surmonter les obstacles qui les empêchent de pénétrer sur certains marchés déjà en place ou nouveaux, à obtenir les techniques nouvelles et le financement dont elles ont besoin et à repérer les possibilités d'investissement qui s'offrent à l'échelle internationale.

Parmi les affectations relevant de ce champ d'activité à l'administration centrale, figurent :

- un chargé du dossier de la France : le titulaire de ce poste est responsable de

verso →



Ministère des
Affaires étrangères et
du Commerce international

Department of
Foreign Affairs and
International Trade

l'ensemble des relations commerciales avec la France, ainsi que de l'élaboration de la stratégie commerciale du Canada pour ce pays;

- un agent de la politique commerciale : le titulaire de ce poste a, par exemple, la responsabilité de suivre et d'analyser les relations commerciales canado-américaines dans les secteurs de l'automobile et des normes techniques;
- un chargé de dossier : le titulaire de ce poste a, par exemple, la responsabilité de coordonner les efforts d'expansion commerciale que déploie le Canada à l'étranger dans les secteurs du vêtement, des articles ménagers, de l'énergie et des machines agricoles.

Au nombre des tâches courantes qu'assume une mission diplomatique canadienne dans ce champ d'activité, figurent :

- conseiller des représentants d'entreprises canadiennes en visite au sujet des pratiques commerciales locales;
- effectuer une étude de marché pour un produit canadien;
- signaler à l'administration centrale les nouvelles politiques du gouvernement du pays hôte qui risquent d'avoir une incidence sur les intérêts commerciaux canadiens;
- établir des contacts avec les gens d'affaires locaux qui sont intéressés à représenter des entreprises canadiennes.

Canada

Les affaires politiques et économiques

Les agents politiques et économiques sont chargés de promouvoir les intérêts d'ordre politique et économique du Canada à l'étranger. Ils suivent et interprètent l'actualité internationale et évaluent ses répercussions sur le Canada. Ils élaborent des recommandations de principe, étayées par de solides analyses. Ils cherchent, dans leurs négociations avec des interlocuteurs tant étrangers que canadiens, à contribuer à la réalisation des objectifs du Canada.

À l'administration centrale ou à l'étranger, les agents politiques et économiques sont appelés à se pencher sur des sujets aussi variés et complexes que les droits de la personne, le maintien de la paix, le désarmement, la dégradation de l'environnement, les crimes de guerre, la politique macro-économique, le droit économique, la coordination des sommets, la dette, la négociation de traités, l'aide technique, les programmes culturels, les programmes d'enseignement ou la réforme des institutions multilatérales.

Parmi les affectations relevant de ce champ d'activité à l'administration centrale, figurent :

- un chargé du dossier du Mexique : le titulaire de ce poste a la responsabilité de suivre et d'analyser les tendances politiques et économiques pertinentes, ainsi que d'élaborer une politique cohérente qui contribuera à promouvoir les relations entre le Canada et le Mexique;



- un conseiller juridique en matière de pêches : le titulaire de ce poste est chargé de promouvoir les intérêts du ministère lors de la préparation de textes juridiques ayant une portée nationale et internationale et d'assurer la liaison avec les autres ministères fédéraux et organismes provinciaux intéressés; il a pour but de veiller à ce que le Canada ait toujours une politique cohérente lorsqu'il participe aux diverses tribunes internationales;
- un agent de la politique économique : le titulaire de ce poste a, par exemple, la responsabilité d'analyser les divers aspects entourant la dette des pays en développement, ainsi que de concevoir des stratégies en vue des négociations multilatérales sur le réaménagement de la dette.

Au nombre des tâches courantes qu'assume une mission diplomatique canadienne dans ce champ d'activité, figurent :

- signaler les politiques du gouvernement du pays hôte portant sur le développement de la démocratie, sur les relations étrangères et sur les affaires politiques et économiques;
- voir à la gestion des programmes d'affaires publiques et de relations avec les médias de la mission;
- exercer des pressions sur le ministère des Affaires étrangères du Pays Hôte pour qu'il appuie des initiatives canadiennes;
- négocier des accords de coopération bilatéraux;
- établir un réseau de contacts locaux bien renseignés afin que le ministère puisse mieux soutenir les intérêts canadiens.

Canada

Le Service international — Citoyenneté et immigration

Le Service international du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration est responsable de l'exécution du programme canadien d'immigration à l'étranger. Ce service emploie plus de 300 agents des visas du Service extérieur. Quelle que soit la période considérée, les deux tiers environ du personnel permutant du Service international sont en poste à l'étranger. L'autre tiers travaille à l'administration centrale, où il participe, à divers titres, à l'élaboration et à la gestion du programme d'immigration.

Parmi les affectations relevant de ce champ d'activité à l'administration centrale, figurent :

- un chargé du dossier de l'Europe de l'Est : le titulaire de ce poste a la responsabilité de toute question touchant les immigrants, les visiteurs, les contrôles, l'établissement de rapports et le recrutement pour ce qui est de la Pologne et de l'ancienne Union soviétique;
- un chargé du dossier du contrôle et de l'analyse : le titulaire de ce poste est chargé de suivre la mise en application des niveaux d'immigration dans les missions, d'ajuster les objectifs, le cas échéant;
- un chargé du dossier de la coordination du programme : le titulaire de ce poste est chargé d'élaborer et d'examiner des politiques nouvelles ou révisées d'immigration et de conseiller le secteur

verso →



Ministère de
la Citoyenneté
et de l'Immigration

Department
of Citizenship
and Immigration

des politiques en ce qui a trait à l'incidence de ces politiques sur l'exécution du programme à l'étranger.

Au nombre des tâches courantes qu'assume une mission diplomatique canadienne dans ce champ d'activité, figurent :

- évaluer, interviewer et orienter les personnes qui envisagent d'immigrer au Canada;
- assurer la liaison avec les transporteurs aériens locaux, afin de leur fournir des avis quant aux faux documents;
- signaler à l'administration centrale les mouvements réels ou éventuels de réfugiés, évaluer l'incidence que ces mouvements risquent d'avoir sur les politiques et sur l'exécution du programme que le Canada met en oeuvre dans ce domaine et faire des recommandations quant aux mesures qui devraient être prises à cet égard;
- organiser, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et des représentants du milieu des affaires, des séances d'information pour attirer les immigrants qui possèdent des compétences dont l'économie canadienne a besoin.

Canada

Un Service extérieur où règne la diversité

La diversité de la population canadienne est une inestimable richesse, sur laquelle le Canada misera pour relever les défis économiques de l'avenir. Notre héritage multiculturel nous confère un important avantage concurrentiel dans l'arène internationale.

À titre de représentant du Canada dans le monde et d'employeur, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est de plus en plus à même de constater combien il est important de posséder des compétences linguistiques et culturelles pour réussir à l'échelle internationale. Les efforts qu'il déploie pour faire en sorte que son Service extérieur reflète véritablement la composition variée de la population canadienne témoignent de cette conviction. Et son engagement à cet égard se manifeste de façon plus tangible encore dans les programmes et les initiatives qu'il met en oeuvre pour favoriser une participation équitable des femmes, des autochtones, des membres de minorités visibles et des personnes handicapées.

Pour faire carrière dans le Service extérieur, vous devrez accepter d'adopter un style de vie qui mise essentiellement sur la souplesse, sur la mobilité, sur le respect des différences culturelles. Vos initiatives personnelles et vos points forts, de même que vos aptitudes linguistiques et votre propre bagage culturel, seront sans aucun doute vos meilleurs gages

verso →



Ministère des
Affaires étrangères et
du Commerce international

Department of
Foreign Affairs and
International Trade

de succès. Ils contribueront à faire en sorte que le ministère ait une action encore plus efficace lorsqu'il participe aux tribunes internationales et diplomatiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Programme d'équité en matière d'emploi du ministère, prière de communiquer avec le service suivant :

Équité en matière d'emploi (SPSC)
Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international
D-4, Immeuble Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
OTTAWA (Ontario) K1A 0G2
Téléphone : (613) 992-0365

Canada

Pour en savoir davantage...

S'il vous tarde de devenir agent ou agente du Service extérieur, et de relever le défi d'une carrière stimulante où vous représenterez le Canada et ses intérêts dans le monde, vous pouvez vous adresser au bureau de placement de votre université ou à tout bureau de la Commission de la fonction publique du Canada pour obtenir de plus amples renseignements, ou encore communiquer avec l'un ou l'autre des services suivants :

Renseignements sur la gestion et les affaires consulaires, sur le Service des délégués commerciaux ou sur les affaires politiques et économiques

Services de recrutement (APSR)
Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international
D-4, Immeuble Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
OTTAWA (Ontario) K1A 0G2

Renseignements sur le Service international — Citoyenneté et immigration

Direction du personnel
Secteur du service international
Ministère de la Citoyenneté et de
l'Immigration
Phase IV, Place du Portage
140, promenade du Portage
HULL (Québec) K1A 1L1



Canada^{🇨🇦}